

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 juin 2019

ENERGIE ET CLIMAT - (N° 2063)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 733

présenté par
M. Cellier

ARTICLE 7 TER

Supprimer les alinéas 4 et 5.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination juridique. Ces deux alinéas seront remplacés à l'article 8 par un prochain amendement.